

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 4 juillet 2005 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 29 août 2005.

Procès-verbal de la deux cent soixante-neuvième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 4 juillet 2005 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES</u> :	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Étudiante		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	Par conférence téléphonique
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur		X

PERSONNE CONVOQUÉE :

DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	Par conférence téléphonique
---	---	--------------------------------

INVITÉ :

BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
--	--	---

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline Secrétaire général	X	
--	---	--

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, madame Hélène Grand-Maître préside la réunion du Comité exécutif en l'absence du Président, monsieur Jean Vaillancourt et ce, selon l'article 5.4 du Règlement de régie interne. Cette dernière constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'une commis-senior au Bureau de liaison université-milieu
- 4.- Engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque
- 5.- Engagement d'une conseillère juridique au Secrétariat général
- 6.- Modification d'un congé sans solde d'un professeur au Département des sciences administratives
- 7.- Modification du poste de secrétaire au Bureau de liaison université-milieu
- 8.- Création d'un poste de niveau soutien (Groupe technique) au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine assemblée
- 11.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une commis-senior au Bureau de liaison université-milieu

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de commis-senior au Bureau de liaison université-milieu, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Anick Bélanger-Simard à titre de commis-senior au Bureau de liaison université-milieu et ce, à compter du 5 juillet 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1178 concernant l'engagement de **madame Anick Bélanger-Simard** à titre de commis-senior au Bureau de liaison université-milieu, laquelle est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Lucie Bois à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque et ce, à compter du 5 juillet 2005.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1179 concernant l'engagement de **madame Lucie Bois** à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la Bibliothèque, laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une conseillère juridique au Secrétariat général

Le secrétaire-général rappelle que le Conseil d'administration adoptait, à sa réunion du 16 mai dernier (résolution 288-CA-4203), le plan des effectifs pour l'année 2005-2006. Un poste de professionnel a alors été créé, soit celui de conseiller juridique au Secrétariat général.

Le Service des ressources humaines et financières a donc procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de Me Linda DuPont, à titre de conseillère juridique au Secrétariat général et ce, à compter du 15 août 2005.

Le secrétaire-général ajoute qu'il s'agit d'un poste non syndiqué faisant partie de l'Association du personnel administratif de l'Université.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1180 concernant l'engagement de **Me Linda DuPont** à titre de conseillère juridique au Secrétariat général, laquelle est jointe en appendice.

6.- Modification d'un congé sans solde d'un professeur au Département des sciences administratives

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le Comité exécutif, lors de sa réunion du 11 juin 2004, a accordé un congé sans solde au professeur Pierre Colletterte pour la période du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2007.

Le professeur Pierre Colletterte a indiqué au Département des sciences administratives son intention de modifier la date prévue de son congé sans solde.

Lors de sa réunion tenue le 6 juin 2005, l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives a recommandé à l'Université de reporter d'une année la date prévue du congé sans solde du professeur Colletterte considérant que le professeur Colletterte était sur un régime d'emploi demi-temps depuis le 1^{er} août 2004 et qu'il souhaite reconduire pour 2005-2006 cedit régime d'emploi.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1181 concernant la modification du congé sans solde de **monsieur Pierre Colletterte**, professeur au Département des sciences administratives, laquelle est jointe en appendice.

7.- Modification du poste de secrétaire au Bureau de liaison université-milieu

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Comité exécutif qu'en juin 2000, le plan des effectifs adopté par le CA prévoyait la création d'un poste de secrétaire classe 8, à temps partiel (25 heures par semaine). Le départ de la titulaire de ce poste en mars dernier a amené le directeur du BLUM à s'interroger sur le statut de ce poste.

Le soutien administratif au BLUM est assuré actuellement par deux employés du groupe bureau, soit un (1) poste de commis-senior classe 12 qui assure le suivi budgétaire des projets, ainsi qu'un (1) poste de secrétaire classe 8, à temps partiel (25 heures par semaine) qui assure le soutien de secrétariat pour l'ensemble de l'équipe du BLUM.

La croissance des activités des dernières années au BLUM (dossiers de recherche, services à la collectivité, international, etc.), le rattachement de deux professionnels agents de stage COOP à l'équipe du BLUM, l'ajout d'un nouveau mandat sur la recherche contractuelle, tous ces éléments entraînent des besoins additionnels sur le plan du soutien administratif et ce, tel que stipulé aux mesures 33,36 et 37 adoptées par le Conseil d'administration du 21 mars 2005 concernant la mise en œuvre des mesures requises pour un retour à l'équilibre budgétaire.

Pour faire suite aux discussions intervenues avec le directeur du BLUM, la solution proposée pour mieux répondre à ces besoins est de réviser le statut de l'actuel poste de secrétaire classe 8 en un poste de secrétaire de direction classe 11 et de faire passer le régime de ce poste de 25 heures par semaine à 35 heures par semaine. Cette modification permettra de confier à la titulaire des responsabilités mieux ciblées sur les besoins des divers projets.

L'impact budgétaire du changement de la classe 8 à la classe 11 ainsi que le changement du régime du poste est de 9 570 \$ annuellement.

En vertu de l'article 5.3.3g) du Règlement de régie interne, le Comité exécutif est autorisé à modifier le plan des effectifs en conséquence.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1182 concernant la modification du poste de secrétaire au bureau de liaison université-milieu, laquelle est jointe en appendice.

8.- Création d'un poste de niveau soutien (Groupe technique) au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Comité exécutif que tel que stipulé aux mesures 10 et 16 touchant le fonctionnement des activités hors campus adoptées par le Conseil d'administration du 21 mars 2005 concernant la mise en œuvre des mesures requises pour un retour à l'équilibre budgétaire, il recommande la création d'un poste de niveau soutien (groupe technique) au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL) considérant que la croissance des activités à St-Jérôme entraîne des besoins accrus en personnel au niveau du soutien administratif.

L'impact budgétaire de la création dudit poste est de 42 000 \$ annuellement.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute qu'en vertu de l'article 5.3.3g) du Règlement de régie interne, le Comité exécutif est autorisé à modifier le plan des effectifs en conséquence.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 269-CX-1183 concernant la création d'un poste de niveau soutien (Groupe technique) au Centre d'études universitaires des Laurentides (CEUL), laquelle est jointe en appendice.

9.- Période d'information et questions**Projets de doctorat**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que les deux premiers projets de Doctorat autonomes de l'UQO ont reçu l'aval de la CREPUQ, soit le Doctorat en sciences sociales appliquées et le Doctorat en sciences et technologies de l'information.

Les dossiers seront transmis au MELS pour fin d'autorisation de financement et pourront éventuellement être dispensés à compter du trimestre de l'automne 2006.

10.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 15 août 2005 à 12 h15, si besoin il y a.

11.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 15.

Le président d'assemblée

Le secrétaire